

Etat civil : Damvant

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le pays du dimanche**

Band (Jahr): **3 (1900)**

Heft 152

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-250122>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

de faire in ricochet... et voili qu'i tayè lai tête en mon pouere caimerade, nette, c'ment vos dirin in borrià!!!

Que fayait-é faire ? i éto és cent cós... quoi dire en sai fanne!!!

Enne idée me vint: s'i recolò à saing tchá, sai tête ? ai n'i voirait painé ran.

Sitot musai sitôt fait.
I lai prend (sai tête) lai tin enne boussayatte pou qu'elle repreigne bin.

A bout d'in quai d'houère, tót à fait.
Mains, tchain mon hanne se relevé, qué l'aifaire, Djeuseuse ! Mairià ! St Djòset ! el avait lai tête viriè ai rebours, de traiviè vos com-prente, le devaint derriè ; ma foi qu'i me dié, stu ci ait des eüyes derriè.

Nos éprouvenne de lai décolai entre les dous... ai n'y eul pont moyin, elle était bin côle, pou aidé !

Vos le crairais se vos viais, i vos le baye tà qu'ai me l'in dit. Tot pairiè, i m'seu dje demaindai se les gros médecins de Pairis aint connièssance de cte faïçon de recolai lai tête an cé que l'airint peurdju.

Enne poèlière.

Etat civil

DAMVANT

Mois de juillet. Août et septembre.

Naissances.

Juillet. — Du 1. Juillet. Bée Paul-René, fils de Joseph, garde-frontière, de Boncourt et de Bertha, née Montavon. — Du 9. Theubet Germaine-Suzanne-Léa, fille de Jules, cultivateur de Réclère, et de Laure-Albertine née Allemand. — Du 12. Theubet, Henri-Léon-Fernand, fils de Theubet Louis, cultivateur, de Réclère et de Marie-Adelaïde née Débœuf.

Septembre. — Du 12. Juillard Marie-Madeleine-Xavière, fille de Joseph, négociant, de Damvant, et de Amélie née Riat. — Du 15. Jolissaint, Juliette-Marie-Gilberte, fille de Gustave, pierriste, de Réclère et de Elisa née Rérat.

Décès.

Juillet. — Du 5. Jolissaint Henri-Joseph, enfant, de Réclère, né le 28 juillet 1895.

Août. — Du 18. Donzelot François-Joseph, horloger de Montandon (France) né le 9 septembre 1818.

Récréations du dimanche

Solutions aux questions posées dans le N° 150 du *Pays du Dimanche* :

586. CHARADE.

Marche-pied.

587. RÉBUS GRAPHIQUE.

La musique entraîne les danseurs.

588. LOGOGRIPHE.

Orgueil. Or. Orgue. Oeil.

589. MOTS EN TRIANGLE.

M E T E O R E
E M A C I E
T A C H E
E C H O
O I E
R E
E

Ont envoyé des *Solutions complètes* : MM. Roméo et Juliette au Val Terbi ;

Ont envoyé des *Solutions partielles* : MM. Un pilier du Cercle Industriel à Neuveville; Lubin se rapprochant de la *Salevia*; Vive le père Krüger et ses Burghers! Honni soit l'infâme Chamberlain et les pirates de l'or! Un groupe de Romands à Lœrrach (Baden) ;

594. MÉTAGRAMME.

Oiseau, sur mes cinq pieds, j'enchanterai votre [oreille].
Si vous changez mon chef, je vous pends à [oreille].

595. VERS A TERMINER.

C'est une fleur à peine —
Qui tient du lys pour la —
Pour la fraîcheur tient de la — —
Du tournesol pour la —
Mais par malheur un peu trop —
Légère comme le —
Elle tient de la —
Elle fuit quand on vent la —
Quelle est la fleur, et quel est son emblème ?

596. MOTS HISTORIQUES

Qui a exprimé la pensée suivante ?
« *L'anecdote est le copeau de l'histoire* ».

597. MOTS EN CROIX.

Remplacer les X ci-dessous par les lettres suivantes de manière à former en croix les noms de deux oiseaux gallinacés :

a, e, e, i, i, d, d, n, p, t.

```

      X
     X
  X X X X X
     X
    X
   X
  X
 X

```

Envoyer les solutions jusqu'au mardi soir, 11 décembre prochain.

Petite poste

Un groupe de Romands à Lœrrach (Baden) remercie le Pilier du Cercle Industriel à Neuveville pour ses meilleurs souhaits. Sont-ce déjà des souhaits de bonne année ? C'est un peu tôt ; dans tout autre cas, nous doutons s'ils sont bien sincères.

Nous regrettons de ne pouvoir lui adresser les nôtres en retour : 1° Noël n'est pas encore là, le Nouvel-An tombe sur le 1^{er} janvier ; 2° nous estimons que ce serait porter de l'eau dans le Rhin.

Publications officielles.

Convocations d'assemblées.

Exportation de bois en France. — Voir l'avis publié par le Département fédéral du commerce dans la feuille officielle du samedi, 24 novembre 1900 (N° 94).

Charmoille. — Le 2 à 1 h. pour voir si l'on établira l'école complémentaire.

— Immédiatement après, assemblée des propriétaires fonciers pour s'occuper du curage des cours d'eau.

Cœuve. — Le 2 décembre à midi pour décider le partage du fonds des pauvres et des réparations de chemins.

Courchavon. — Le 2 à 2 h. pour s'occuper de réparation à une fontaine, d'une parcelle de terrain et décider comment on construira la route Courchavon-Mormont.

Bémont. — Le jeudi, 6 décembre, à 9 h. pour plaider l'ouverture des chemins, s'occuper des impôts et renouveler les autorités.

Délémont. — Assemblée paroissiale le 9 à 10 h. 1/2 pour passer les comptes, arrêter le budget et s'occuper de la question diocésaine.

Porrentruy. — Le 9 à 10 h. 1/2 à la Halle de gymnastique pour arrêter les budgets, s'occuper de la gratuité du matériel scolaire, ratifier des ventes de terrains etc.

Peuchappatte. — Le 17 à 1 h. pour renouveler les autorités.

Fregécourt. — Le 9 à 2 h. pour s'occuper du partage du fonds des pauvres, arrêter le budget, fixer des traitements et réparer une écluse.

Montignez. — Le 9 de 12 à 2 h. au local ordinaire, pour élire la série sortante du conseil, avec le receveur et le secrétaire.

A 2 h. 1/2 l'assemblée procédera à la nomination du guet-de-nuit et du garde-forestier.

Cote de l'argent

du 28 novembre 1900.

Argent fin en grenailles. fr. 112. 50 le kilo.

Argent fin laminé, devant servir de base pour le calcul des titres de l'argent des boîtes de montres . . . fr. 114. 50 le kilo.

L'éditeur : Société typographique de Porrentruy.

TABLEAU MAGIQUE



Où se trouve le gardien des oies ?

Bons mots.

Au théâtre du casino. Simple dialogue :

— Madame, ne pourriez-vous ôter votre chapeau ?

— Non, monsieur.

— J'ai payé un louis ma place, c'est pour voir.

— J'ai payé six louis mon chapeau, c'est pour qu'on le voie.

— On arrête, à l'Exposition horticole, un individu en train de dérober des poires superbes.

— Pourquoi commettiez-vous ce vol ? dit le commissaire.

— On m'avait recommandé de ne pas visiter l'Exposition sans en retirer quelque fruit.